



Garde et pension alimentaire

Par **Gabycathy**, le **09/07/2014** à **16:00**

Bonjour,

Nous sommes un couple de femmes mariées.

Mon épouse a eu d'une précédente relation avec un homme deux enfants dont elle s'est vu refuser la garde à l'époque à cause de son homosexualité

Aujourd'hui son ex conjoint a complètement coupé les ponts entre elle et ces enfants depuis 5 ans environs, et malgré tous ces efforts et n'a plus aucun contact avec eux.

Il y a quelque jour nous avons reçu une demande de pension alimentaire de sa part...

Nous ne voulons pas payer cette pension sans récupérer au moins un droit de visite et même le droit de garde, sachant qu'en plus les enfants sont quasiment élevés par la mère de son ex conjoint.

Devons nous prendre un avocat, saisir le JAF...

Merci d'avance pour votre aide